

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-52ItemMarie Moret à Ernesto Teodoro Moneta, 27 janvier 1892

## Marie Moret à Ernesto Teodoro Moneta, 27 janvier 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Moneta, Ernesto Teodoro \(1833-1918\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction27 janvier 1892

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Moneta, Ernesto Teodoro \(1833-1918\)](#)

Lieu de destinationMilan (Italie)

### Description

RésuméSur un article paru dans *Le Devoir* de janvier 1892 au sujet des positions de l'Union lombarde. Doit refuser une proposition de soutien financier de Moneta et explique que ses ressources financières ne lui permettent pas d'aider les causes défendues par Godin (paix, féminisme, mouvement ouvrier, etc.). Sur l'administration et l'édition du *Devoir*, la gestion de la Société du Famelistère de Guise et la Société de paix du Famelistère dont Marie Moret est membre.

SupportLe nom du destinataire, Moneta, est manuscrit à la mine de plomb sur la

copie de la lettre, à la suite de l'appel « Monsieur ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Familistère](#), [Finances personnelles](#), [Œuvres de bienfaisance](#), [Pacifisme](#), [Propagande](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Dequenue, François \(1833-1915\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Siccardi, Francesco \(-1892\)](#)
- [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère](#)

Œuvres citées

- « Nécrologie : Francesco Siccardi », *Le Devoir*, t. 16, 1892, p. 46-48. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.16/0047/100/770/0/0>, consulté le 30 avril 2021]
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Événements cités [Congrès international de la paix \(11-13 novembre 1891, Rome\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Moneta, Ernesto Teodoro (1833-1918)

Genre Homme

Pays d'origine Italie

Activité

- Pacifisme
- Presse

Biographie Journaliste et pacifiste italien né en 1833 à Milan (Italie) et décédé en 1918 à Milan (Italie). Il dirige le journal *Il Secolo de Milan* de 1867 à 1895, qui procède à l'échange avec le journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1908.

## Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-52

Collation 3 p. (NF, 48r, 49r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 08/11/2024



Guise Familistère  
27 janvier 1891

Monsieur Monka

Je suis en possession de votre excellente lettre du 24<sup>e</sup> mais, hélas, ma réponse ne peut être ce que vous attendez de moi. Elle doit en outre rester exclusivement entre nous.

Le Dérail<sup>é</sup> de janvier actuellement sous presse signale précisément dans son article nécrologique sur le regretté Capitaine Siccardi, les révolutions prises par l'Union lombarde et sur lesquelles nous voulons bien appeler mon attention.

Quant à la possibilité pour moi de renouveler aujourd'hui ce que mon bien aimé mari a fait en 1885, elle n'existe pas. Mes ressources

m'ont absolument rien de comparable à ce qu'était la fortune de mon mari laquelle a reçu son légitime et plus noble emploi en allant moitié aux descendants d'un fils que mon mari avait eu d'un premier mariage, moitié à la société même du Familistère.

Il me se passe qu'une de semaines que je ne reçoive des propositions analogues soit pour le mouvement ouvrier ou l'émancipation féminine ou la cause de la paix, enfin pour l'une ou l'autre des grandes idées en faveur desquelles J. B. Candore Godin a combattu toute sa vie. A toutes ces demandes, je suis obligée de faire une même réponse: En soutenant la publication du journal Le Dérail - fondé par mon mari - j'épuise tout ce qu'il m'est pos-



être le cordial  
et dévoué Monsieur  
Bernardot, que  
vous avez mis au  
congrès de la pair, à Rome.

Je me suis qu'un simple  
membre de la Société de pair  
et me tenais exclusivement  
dans la direction du "Désir"  
et le soin des manuscrits  
de mon mari.

Je sais que M. Bernardot  
a reçu - pour la Sté de pair -  
un imprimé d'informant  
des résolutions prises, sur  
l'initiative de l'Union Lombarde,  
à l'occasion du décès du regretté  
Capitaine Siccardi. Sans  
doute le fait sera commu-  
niqué dans une prochaine  
réunion, mais je ne puis

rien prévoir de plus à ce  
sujet.

À l'occasion je dirai à  
M. Bernardot l'échange de  
lettres que nous venons  
de faire.

Agreed je vous prie,  
Monsieur, avec l'expres-  
sion répétée de mon regret  
de n'avoir pu mieux  
répondre à votre attente  
l'expression aussi de mes  
meilleurs sentiments.

Marie Gadin



sible de faire pour la propa-  
gande sociale.

Car, ou Monsieur, qui  
dirige un journal et puis  
indiquer ceci : Je n'ai pas cent  
cinquante lecteurs payants !!!  
Impossible de rien ajouter après  
cette éloquence du chiffre.

Non sérieux et trop spécial  
pour être du goût de la masse  
le devoir de distribuer en échange  
et services gratuits. Je le souhai-  
rais même parce que c'est un  
motif pour moi de tenir pres-  
sente devant l'opinion publique  
la pensée de J. P. Le Tendre, jadis,  
et que ma vie me me semble  
pas avoir d'autre raison  
d'être - mais je le répète,  
prémise avec cette publication  
qui ne relève que de moi seule  
ce qu'il m'est possible de faire

84  
pour la propagande des prin-  
cipales idées sociales de notre  
époque.

Dans son envoi du 1<sup>er</sup> janvier  
1935 mon mari avait géné-  
reusement porté au nom de la  
société de paix fondée par lui  
au sein même de l'association  
du Familistère, moitié de la  
somme qu'il nous adressait.

Il était alors, à la fois le  
chef de l'établissement du  
familistère et le président de la  
société de paix, société qui est  
une œuvre tout à fait sociale  
et distincte de la société même  
du Familistère. Aujourd'hui  
ces pouvoirs sont occupés par  
différentes personnes. La société  
du Familistère a son chef légal  
statutaire, M. Dequenhe, et  
la société de paix a son président.